



BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM

Commune de S E N T H E I M

BULLETIN MUNICIPAL No 6 (MAI 1975)

LE MOT DU MAIRE

CHERS AMIS,

Après avoir parlé du problème No1, celui de l'eau potable, dans le B.M. précédent, je me permets à venir vous entretenir du point No 2 inscrit au programme fixé par la municipalité en 1971. Il s'agit en l'occurrence de la création de

LOTISSEMENTS COMMUNAUX

En effet pour mettre fin au dépeuplement progressif de notre milieu rural, il fallait à tout prix permettre à la jeune génération de trouver sur place des terrains de construction.

Sous l'influence de l'évolution rapide de notre société depuis la dernière guerre mondiale, nos campagnes ont eu une nette tendance au dépeuplement (notre commune en fut une malheureuse victime). Ce phénomène existe grâce à l'attrait exercé sur la population rurale par des facilités de communication, par les commodités de la ville, par des emplois plus diversifiés et des salaires généralement plus élevés. Néanmoins depuis quelques années, on assiste à un ralentissement sérieux de ce phénomène du fait de l'accroissement des moyens de transports, d'une réaction de notre population contre le "ghetto" des grandes villes d'un besoin d'air pur lié à un environnement agréable. Bref, on revient VIVRE A LA CAMPAGNE.

La situation enclavée de notre commune : dans une fourche, partant à l'ouest au Pont de la Doller et s'ouvrant vers l'est, dont les deux bras sont constitués par la voie SNCF au sud et la Doller au nord, fermée à l'est par la propriété des Frères hospitaliers de St-Jean de Dieu et de propriétaires agricoles assez importants. Conséquemment les nouvelles constructions étaient vouées à s'ériger au hasard des terrains à vendre dans cette zone bien comprimée.

En 1950, la municipalité de l'époque sous la direction de notre actuel Maire Honoraire, Monsieur Félix Charles FACQUES, y apporta un premier remède en créant le lotissement du NACHENWALD, le premier de la vallée. Peu après les sections HINTERKIRCH et STRIBIG virent des constructions nouvelles surgir de terre.

Dès le départ du mandat de l'actuelle municipalité, l'idée du lotissement BREYELMATT (déjà projeté par notre regretté ancien Maire M. Georges ARNITZ) fut reprise, après avoir préalablement procédé à la transplantation de l'ancien dépotoir d'ordures ménagères, celui-ci ayant été un handicap sérieux et incontestable au cadre d'un ensemble immobilier. La première tranche fut réalisée très rapidement, mais par contre la 2e tranche connut d'assez grosses difficultés et nous valut même un refus de lotir. Après de nombreuses interventions et grâce aussi à l'appui répété de notre conseiller général, M. UHLRICH (que nous remercions vivement à cette place), le feu vert nous fut enfin accordé pour la réalisation de la viabilité. A présent toutes les parcelles ont trouvé des acquéreurs.

Parallèlement à la création du lotissement Breyelmatt, le Conseil Municipal, soucieux de la préservation de l'environnement et d'une politique d'urbanisme réfléchie, décida la création d'un important lotissement: le JOLIBOIS, capable de s'insérer dans le cadre naturel et de devenir le complément judicieux de l'agglomération existante.

Quatre possibilités de procédure s'offraient aux élus municipaux, à savoir:

- 1) la commune dispose de biens communaux
- 2) la commune constitue une réserve par acquisition progressive de terrains, à l'amiable, dans une zone prédisposée- OPERATION LONGUE
- 3) la commune achète à l'amiable les terrains nécessaires, moyennant des prix-plafonds fixés par l'administration des Domaines- OPERATION SUPPOSANT LA DISPONIBILITE TOTALE ET DECIDEE DES VENDEURS.
- 4) la commune acquiert ses terrains par voie d'expropriation (solution proposée par le service de l'Urbanisme pour le STRIBIG mais rejetée fermement par ma municipalité).

Soucieux de préserver un climat de paix et d'éviter de graves dissensions parmi les habitants de la commune, on se décida unanimement à porter le choix sur une section de la forêt communale de l'OBERWALD (jadis pâturage pour porcs, puis reboisée naturellement avec essai de plantation d'épicéas sur une petite surface), ce patrimoine étant situé de façon valable à cette vocation.

J'espère que les fervents défenseurs des sites naturels, dont je partage tous les soucis au sujet de la protection de l'environnement tout en assumant une lourde responsabilité, ne nous voudront plus tant. J'ajouterai qu'il est toujours possible de concilier AMENAGEMENT et PRESERVATION du cadre de vie: ce futur lotissement, en effet, vu sa situation à proximité immédiate d'une belle forêt, lieu de merveilleuses promenades, ne saura-t-il pas créer cet irrésistible attrait vers la nature?

La première opération, l'obtention de la distraction de cette parcelle boisée du régime forestier fut concrétisée par une demande présentée à l'OFFICE NATIONAL DES FORETS dès juillet 1971, avec en contre-partie, une demande de soumission au régime forestier d'une section de forêt d'environ 8 hectares provenant d'un achat antérieur et pouvant faciliter la décision souhaitée.

Commencèrent alors les études préalables administratives techniques et financières pour recenser tous les paramètres nécessaires à une bonne urbanisation.

En 1972, environ un an après, un arrêté préfectoral autorisait l'extension du périmètre de construction au-delà de la voie ferrée. En février 1973 enfin parut l'arrêté préfectoral sur la distraction du régime forestier.

Puis débuta le long cheminement administratif des dossiers pour obtenir l'autorisation de lotir, délivrée par la Préfecture après avis de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Urbanisme.

L'existence d'un plan sommaire d'urbanisme en notre commune nous valut de nouvelles difficultés: il fallut procéder à une modification de texte par une délibération de la Commission départementale de l'Urbanisme (dont les séances se succédaient en intervalles de quelques années). Ce n'est qu'en février 1974 qu'un arrêté préfectoral apporta le complément au Plan sommaire d'urbanisme.

Ce n'était pas tout, d'autres complications surgirent, nécessitant de nombreuses démarches à Colmar, occasionnant de multiples péripéties, suivies de longues attentes jusqu'à réception des avis du Service départemental de l'Urbanisme.

On procéda par étapes successives à diverses modifications:

- remaniement du projet de lotissement, en y incorporant des parcelles de moindre surface
 - création obligatoire d'espaces verts
 - constitution des programmes de viabilité (voierie, adduction d'eau, assainissement, électrification avec poste de transformateur, éclairage public, téléphone)
 - nouvelles réglementations, notre commune étant située en zone pittoresque
- a) plan de masse à modifier en y apposant marges de recul et sens des faitages des futures constructions
 - b) exigence de types de maisons traditionnelles "en harmonie avec le paysage et le site".

Enfin le 16 janvier 1975, l'autorisation de lotir fut accordée. En ce moment les adjudications des travaux de viabilité sont en bonne voie.

La détermination du prix de vente des lots sera fixée essentiellement sur le résultat des adjudications de travaux aux fins d'assurer aux candidats à la construction des meilleures conditions d'accès à la propriété.

Pour être complet sur ce chapitre de lotissement, je dois signaler, qu'un promoteur privé a obtenu l'autorisation de lotir pour une dizaine de maisons individuelles sur un terrain situé entre la voie ferrée et la Rue de la Poste, lotissement qui prendra le nom de LES LILAS et dont la réalisation a dû être reportée pour cas de force majeure.

Pour clore ce sujet, qu'il me soit permis d'espérer que la majorité des jeunes (et moins jeunes) de Sentheim puissent profiter de l'occasion ainsi offerte pour devenir propriétaire d'un foyer familial dans leur commune de résidence et contribuer de cette façon activement à l'initiative municipale.

André SCHUFFENECKER, maire de SENTHEIM

JOURNÉE DU SANG

Prière de se faire inscrire d'urgence à la MAIRIE, car l'horaire de présence du cas collecteur est prévu de telle sorte que le même jour, plusieurs collectes, dans d'autres localités, puissent être effectuées et de ce fait, les personnes non inscrites risquent de ne pas pouvoir être acceptées.

Nous savons que cet appel ne sera pas vain: les jeunes surtout comprendront l'importance du DON DU SANG.

Faites acte de solidarité humaine, devenez DONNEUR DE SANG BENEVOLE: VOTRE SANG PEUT SAUVER UNE VIE HUMAINE.

La collecte de sang est prévue pour samedi le 7 JUIN prochain.

NOUVELLE RUBRIQUE: VENTES, ACHATS et ECHANGES

Sous ce titre, nous publierons gratuitement vos petites annonces concernant VENTES, ACHATS et ECHANGES de TOUTES SORTES...

MAISON DES OEUVRES SENTHEIM

CHERCHE A RECUPERER VIEUX BUFFET DE CUISINE pour le rangement de la vaisselle de l'association.

Pour tous renseignements s'adresser à M. François KIEFFER.

CELA SE PASSAIT A OBERHERGHEIM en AUTOMNE 1974

DES HIRONDELLES SOUS LE TOIT

Elles sont trois cents et leur fidélité, jamais ne se dément. Chaque jour quand à l'aube l'homme vient soigner ses bêtes, elles sont là à lui accorder un signe d'amitié d'un mouvement de la tête. Il est leur pasteur, elles sont presque ses brebis. L'été chaque année les voit revenir habiter sous son toit. L'auvent de la grange abrite près de soixante nids, dont la plupart ont été confectionnés par la main de ce paysan. Heureux homme qui sait parler à l'oiseau, heureux oiseaux qui pouvez apprécier la douceur au creux de ces mains.

Et quand de son tablier, il décrit de larges cercles au-dessus de sa tête, les hirondelles une à une s'interpellent et dans un ballet plein de grâce s'en vont rejoindre leurs nids. Becs prêts à happer la nourriture que leur apporte leur mère, les petits patiemment attendent de pouvoir un jour planer dans un ciel d'azur. Et l'homme de nous confier: "J'ai toujours aimé les oiseaux et me suis toujours intéressé à leur vie et à leurs moeurs." Son savoir, il le tient du plus grand livre de sciences naturelles: la terre, une terre où chaque être et chaque chose sont complémentaires, font partie d'un ensemble harmonieux dont notre civilisation est hélas en train de rompre l'équilibre.

R.H.

URBANISME ET HABITATION
CONCILIABLES AVEC L'ENVIRONNEMENT

Bien des critiques au sujet du défrichement de la Sapinière ont été faites. Mais dans quelques années ne serons-nous pas contents de voir apparaître une nouvelle cité, qui sera l'endroit le plus beau de Senthem?

Nous le savons: cela est bien prévisible de voir couper ces arbres et de se trouver devant une place vide, mais nous avons pu remarquer qu'il manque de plus en plus de logements et qu'il faut aussi penser à loger les nouveaux couples et les jeunes de notre village.

Et, n'est-il pas plus agréable de voir ces nouveaux lotissements dans la Rue des Vignes, qui remplacent aujourd'hui notre ancien dépotoir d'ordures?

Nous devons aussi penser à l'agrandissement de notre village et à l'embellissement de celui-ci.

P.H.

POUR LES MOINS JEUNES

Dimanche, 15 décembre 1974, journée de joie pour beaucoup de personnes du TROISIEME AGE, qui se sont retrouvées dans une chaude ambiance de Noël dans la salle de la MAISON DES OEUVRES.

Des mains habiles et bénévoles avaient confectionné de bonnes tartes et de délicieux gâteaux. Bonnes bouteilles et boissons chaudes ont contribué à la bonne humeur générale.

Chants de Noël, sketches et danses se succédaient. La joie illuminait les visages des personnes présentes, qui, pour un moment, oublièrent leur solitude et leurs soucis.

Autre innovation cette année: la distribution des colis pour les plus de 70 ans, au lieu de 75 ans, comme jusqu'à présent.

Mais quel est donc ce généreux PERE NOEL, qui a permis cela? Il n'a peut-être ni barbe blanche, ni cape rouge, ni hotte. Il habite tout simplement SENTHEIM et sous son manteau cache beaucoup de gens: les sociétés locales, la paroisse, la commune, M. le Maire, M. l'adjoint, les conseillers municipaux, le corps médical et beaucoup de personnes particulières anonymes.

A tous nous adressons nos remerciements les plus chaleureux. Mais cette expérience enrichissante pour tous ne doit pas rester un phénomène isolé. Et pour que cela puisse continuer nous avons besoin de vous tous. Les dons peuvent être versés au compte TROISIEME AGE auprès de la CAISSE MUTUELLE DE DEPOTS ET DE PRETS SENTHEIM.

MERCI A TOUS;

Mesdames M.F. et H.K.

LES ORIGINES DE SENTHEIM

Nous avons pu avoir de la DIRECTION DES SERVICES d'ARCHIVES DU HAUT-RHIN, grâce à l'amabilité de son directeur, M. WILSDORF d'intéressantes précisions sur les origines de la commune de SENTHEIM:

SENTHEIM apparaît pour la première fois en l'année 1302, sa dénomination était alors SENTEN. Dans les années suivantes on trouve aussi les formes: SENTE, SENTIN, SENTHEN? Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'apparaît la forme actuelle: SENTHEIM due à l'adjonction du suffixe HEIM au nom primitif.

Le sens de SENTEN, la plus ancienne dénomination, n'est pas certain. Il s'agit vraisemblablement du mot allemand SENNTE qui dérive de SENNE. SENNTE signifiait le troupeau.

Le village est sans doute antérieur à sa première mention en 1302. Sentheim appartenait à l'antique abbaye de Masevaux qui remontait au VIII^e siècle. Le village passa dans la seigneurie des comtes de Ferrette, qui étaient les avoués de l'abbaye de Masevaux, puis en 1324 à l'extinction des comtes de Ferrette, aux Habsbourgs, héritiers des FERRETES.

- 6 -

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE?

23 participants en tout pour ce concours de connaissances locales, dont 13 aux trois volets du concours et 8 à deux seulement.

Après dépouillement de toutes les réponses au concours, le palmarès suivant a été établi:

HORS CONCOURS: M. Jean-Claude KELLER, directeur d'école;

1) MESTRONI Jean-François 15 points

2) MAHLER Jean-Claude 14 points

3) TSCHAEN Jean-Marie 12 points

Viennent ensuite dans l'ordre: Elfriede REITER, Daniel ILTIS, Christine REITER, Dominique BATTMANN, Patricia RINGENBACH, Fortuné ANGIOLINI, Chantal RUDLER, Corinne BELTZUNG, Georges ILTIS, Michel WOLFF, Jean-Luc KAEMMERLEN, Anne-Cécile NAEGELEN, Christian DITNER, Jean-Michel PETON, Yamina SALAH-SALAH, Régine PETON, Véronique SCHEUBEL, Thomas SCHMITT, Karine FISCHER.

Les trois premiers classés recevront un LIVRE DE PRIX, en récompense de leur perspicacité, de leur esprit de recherche et de leur persévérance.

Où va l'argent encaissé pour les redevances d'eau et d'assainissement?

Le prix de l'eau peut paraître élevé (1F 50 le mètre cube depuis le 1.1.1975). Pour la plupart des habitants la redevance d'assainissement (0F500 le mètre cube d'eau) s'ajoute à la taxe de l'eau. La recette annuelle escomptée à ce titre est de 50.000 F. Toutefois en examinant le budget commun des services des eaux et de l'assainissement, le lecteur découvre, que ce budget est déficitaire. Et le chiffre du déficit est de 23.595 F pour l'exercice 1975, déficit qui doit être porté par le budget primitif principal de la commune.

Les dépenses englobent le volumineux paquet des remboursements des capitaux empruntés, les intérêts de ces prêts, la taxe annuelle due à l'Agence Financière du Bassin Rhin-Meuse (plus de 5.000 F). Pour l'eau et l'assainissement, les emprunts contractés se montent à une dette globale de 790.000 F, soit

358.000 F pour l'eau

et 432.000 F pour l'assainissement,

ce qui engendre une charge annuelle de 74.699 F pour les remboursements d'emprunts et les intérêts des prêts.

En plus, le budget est souvent grevé de frais de recherche de fuites (moins nombreuses et moins onéreuses depuis que la commune a acquis elle-même un détecteur de fuites). Il y a quelques années, des recherches de fuites ont occasionné une dépense de près de 5.000 F. Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines; car il reste à réaliser une station d'épuration (intercommunale) et une importante tranche du réseau d'assainissement.

SENTHEIMOIS, COMPTEZ-VOUS!

Alors qu'au recensement de 1968, on avait dénombré à SENTHEIM 1018 habitants, plus 29 personnes de population comptée à part, le dernier recensement, celui de février 1975, a révélé une nette diminution de la population municipale: 926 habitants et 82 personnes de population comptée à part.

La diminution se chiffre à près de 10%. Ce même phénomène négatif affecte d'ailleurs les communes du canton de St-Amarin, où la population est également en baisse par rapport à 1968.

LE CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

Depuis la parution du dernier B.M. celui de décembre, nous avons noté plusieurs heureux événements dans des familles de Sentheim.

Nous nous réjouissons de pouvoir annoncer les naissances des plus jeunes habitants de la commune:

10.12.1974 David, de Marc BREBBIA et Marie José ROUSSIAUX
13.1.1975 David, de Jean-Paul ILTIS et Arlette ~~XXX~~ FOLTZ
11.2.1975 Sandra, de Félix SCHRUOFFENEGER et Monique DANGEL
24.2.1975 Claude, de Elise KAUFFMANN
3.3.1975 Nicolas, de Serge DUPONT et Françoise DIEUDONNE
0.4.1975 Régine, de Antoine BOETSCH et Reine BISCHOFF

Nous présentons aux heureux parents nos vives félicitations et formons nos meilleurs vœux pour un avenir serein à leurs enfants !

MARIAGES

Nous souhaitons aux jeunes époux bonheur et prospérité; et notamment

à M. et Mme Roland SCHMIDT (Marianne EHRET)

et à M. et Mme Serge DUPONT (Françoise DIEUDONNE)

NOCES d'OR

Aux époux Léon KUENEMANN (Emilie ARNITZ), 47, grand-rue, à SENTHEIM qui s'étaient mariés, il y a un demi-siècle, le 27 mai 1925, nous présentons nos meilleurs souhaits à l'occasion de leurs noces d'or et exprimons l'espoir, qu'ils pourront encore vivre de longues années au milieu de leurs enfants et petits-enfants.

NOS VIVES FELICITATIONS!

DECES

Malheureusement, le deuil a frappé plusieurs familles de la commune. A la fin de l'année, le 28.12.1974, M. Léonard FRANTZ, qui avait encore fêté son 80e anniversaire en mai, est décédé.

Trois honorables concitoyennés sont parties dans l'au-delà:

le 6 mars 1975 Mme WOLFF née HOOG Mathilde, 82 ans

le 26 avril 1975 Mme SEILLER née HOOG Augustine, 75 ans

le 9 mai 1975 Mme HOSTETTER née HIRTH Lina, 74 ans

Nous présentons aux familles en deuil nos sincères condoléances!

NOUVEAUX HABITANTS

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer, que trois nouvelles familles ont choisi SENTHEIM comme domicile. Ce sont notamment:

la famille Jacques Joseph GNAEDIG et leurs trois enfants

la famille Serge DUPONT et leurs deux enfants

la famille Claude GASOTTO et leurs deux enfants

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue au sein de la communauté villageoise!

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

La mairie avise les personnes fêtant leurs noces d'or (50 ANS de MARIAGE) et qui se sont mariées à l'extérieur, de bien vouloir le signaler, afin de permettre à la municipalité de les honorer!

LA CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS LOCALES

EXCELLENTE SAISON 1974/1975 du FOOTBALL-CLUB SENTHEIM

Promu champion du Haut-Rhin de division III à l'issue de la saison 1973/1974, le FC SENTHEIM, après quelques attermolements, s'est vite acclimaté à la division II et son équipe première s'est classée à une place honorable à la 5e avec un capital-points de 24. Son attaque fut la meilleure du groupe avec 55 buts à son actif.

Les équipes inférieures, réserves et jeunes, ont elles aussi enregistré d'excellents résultats: les réserves ont marqué 91 buts, les juniors se sont bien classés, les cadets étaient moyens et les plus petits footballeurs, les pupilles du football à sept ont obtenu quelques bons résultats.

Le nouveau comité, pour la saison 1975/1976, issu des urnes de l'assemblée générale du 8 mai 1975 est formé comme suit:

PRESIDENT: Joseph EHRET

VICE-PRESIDENT: Philippe REALINI

SECRETARE: Henry FLORY SECRETARE-ADJOINT: J.J. WALGENWITZ

TRESORIER: Gérard SUTTER TRESORIER-ADJOINT: Bernard HIRTH

ASSESEURS: BATTMANN Pierre, BATTMANN Serge, DANGEL Roland,
DANTONG Michel, JENN Roland, RUTHMANN Paul, PLESS
Jean, SCHEUBEL Michel;

PROJETS POUR LA NOUVELLE SAISON:

l'engagement de cinq équipes dans les compétitions officielles

la construction de l'abri-vestiaire-douches

l'organisation de la KILBE 1975 et des Fêtes d'Octobre 1975.

CHEZ LES JOUEURS d'ECHECS

Excellent comportement des trois équipes engagées en championnat du Haut-Rhin: l'équipe de 6 3e classée
la première équipe de 4 4e classée
la seconde équipe de 4 (jeunes) 3e classée

Bernard ROTH a remporté pour la 4e fois le COUPE d'ECHECS DE LA VALLEE DE LA DOLLER, la treizième du nom!

Il est favori pour remporter la deuxième fois consécutive la COUPE DE LA VILLE DE MASEVAUX. En finale il sera opposé au secrétaire du cercle, Henry FLORM:

Il est rappelé aux jeunes qui veulent apprendre à jouer aux échecs et à se perfectionner dans le jeu des rois, que le président du cercle, Albert KELLER, organise tous les mercredis après-midis à partir de 14 heures au restaurant KRIEG à leur intention des séances d'initiation et d'entraînement.

Les sociétés locales sont invitées à déposer leurs communiqués destinés au B.M. en temps utile à la Mairie. Cette colonne est largement ouverte pour recueillir vos comptes-rendus et vos avis.

LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA EN SEPTEMBRE/OCTOBRE 1975.